ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DAKHLA OUED EDDAHAB
PROVINCE OUED EDDAHAB
COMMUNE TERRITORIAL BIR ANZARANE

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N 38/2026

Le président de la commune de BIR ANZARANE procède à l'achat sur bons de commande des prestation objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

- ✓ **Objet de la prestation :** ***TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU SIÈGE DE LA COMMUNE DE BIR ANZARANE ET DE QUATRE DÉPÔTS À L'ANCIEN CENTRE.***
- ✓ **Consistance de la prestation :**

N° d'article	Désignation	Spécification techniques	Unité	Qté	PRIX HT
01	Travaux de peinture	**Les travaux consistent en la préparation et la mise en peinture des murs et plafonds du siège de la Commune ainsi que des quatre dépôts situés à l'ancien centre, sur une superficie totale estimative de 1 100 m².** **Les prestations comprennent notamment :** • **Le nettoyage et le dépoussiérage des surfaces à traiter ;** • **Le grattage et le décapage des anciennes peintures non adhérentes ou écaillées ;** • **Le rebouchage des fissures, trous et imperfections à l'aide d'un enduit approprié ;** • **Le ponçage et le lissage des surfaces ;** • **L'application d'une couche d'impression adaptée au support ;** • **L'application de deux couches de peinture de finition, de type vinylique ou acrylique, selon la nature des supports** • **Toutes sujétions de protection des sols, menuiseries, équipements et installations existantes.**	M²	1100	

		La peinture devra présenter un aspect uniforme, une bonne adhérence et une finition soignée. Les teintes seront préalablement validées par le maître d'ouvrage.			
02	Travaux de réfection et d'aménagement des terrasses des quatre dépôts	Les travaux consistent en la réfection des terrasses des quatre dépôts situés à l'ancien centre, comprenant le décapage et l'enlèvement des anciens revêtements dégradés, le nettoyage et la préparation des supports, la réalisation d'une forme de pente en mortier de ciment afin d'assurer une bonne évacuation des eaux pluviales, ainsi que la mise en œuvre d'un système d'étanchéité adapté, avec traitement des relevés, des angles et des points d'évacuation. Ils comprennent également la fourniture et la pose d'un revêtement en carrelage de dimensions 20 × 20 cm, fixé au moyen d'un mortier-colle adapté à une utilisation extérieure, avec réalisation des joints et toutes sujétions de finition, afin de garantir une protection efficace contre les infiltrations d'eau et les dégradations éventuelles des plafonds et des locaux intérieurs.	M²	180	
		TOTAL HT TVA (20%) TOTAL TTC			

NB :

- ***L'offre doit être accompagnée d'une caution provisoire de mille dirhams (1000.00 dhs), sous forme d'un reçu original de la garantie provisoire afin de garantir les droits de la commune.***
- ***Cette caution sera restituée aux soumissionnaires non retenus, tandis que pour le candidat retenu, elle ne sera restituée qu'à la fin de l'opération. Cette garantie est obligatoire avant la date et l'heure limites de remise des devis.***
- ***Ele doit être déposée au bureau d'ordre de la commune avant la date et l'heure limites de remise des devis.***

- Lieux d'exécution : **L'ANCIEN CENTRE BIR ANZARANE PK 175.**
- La date d'exécution ou la date de livraison doit être : **1 MOIS.**
- Date et heure limite de remise des devis : **26/11/2026 à 12h :00**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

20 NOV 2026

Signée :

Royaume du Maroc Commune BIR ANZARANE Province de Oued Eddahab

Mohamed Ali Boulhit

Presdient